



Vergers de Gascogne, première entreprise de transformation à rejoindre Demain la Terre

16 juin 2020

Les Vergers de Gascogne devient la première entreprise de transformation membre de Demain la Terre. L'adhésion de la conserverie gersoise porte à 18 le nombre de producteurs et transformateurs engagés dans la démarche Demain la Terre visant à mettre en marché des fruits et légumes plus sains, plus sûrs, pour tous.

Lors du Salon International de l'Agriculture 2018, Demain la Terre annonçait l'extension de son cahier des charges aux fruits et légumes transformés. Avec l'adhésion des Vergers de Gascogne, spécialiste de la transformation des fruits et légumes depuis 1946, Demain la Terre franchit une nouvelle étape en intégrant pour la première fois une entreprise de transformation parmi ses adhérents.

Située à Fleurance, au cœur de la Gascogne, les Vergers de Gascogne élaborent au sein de leurs ateliers plus de 200 recettes de purées, coulis, sauce ou encore soupes à destination des grandes enseignes et de chefs étoilés en France et à l'étranger. Certifiée IFS depuis avril 2019, l'entreprise garantit des produits naturels de grande qualité grâce à une sélection rigoureuse des matières premières, le maintien d'un process artisanal, l'absence d'auxiliaires chimiques et le soin des assaisonnements.

Les Vergers de Gascogne, c'est aussi une gamme BIO de 40 références mais comme l'explique Pascal LAFONT, directeur, « *n'être que bio ne suffit pas, c'est pour cette raison que nous avons adhéré à "Demain la Terre". Nous voulons garantir à nos clients que nos produits, en plus d'être bio, élaborés avec des légumes Français, s'inscrivent dans une démarche de développement durable : respectueux des hommes et de l'environnement, garantissant une juste rémunération de l'agriculteur, ... La charte Demain la Terre® correspond totalement à nos critères, c'est pour toutes ces raisons que nous avons souhaité adhérer et faire certifier une gamme de produit "Demain la Terre" en 2020.* »

Les équipes des Vergers de Gascogne travaillent d'ores et déjà à la mise en œuvre de la Charte Demain la Terre® afin de proposer rapidement aux consommateurs des produits conformes à cette dernière.

Le ralliement des Vergers de Gascogne porte à 18 le nombre d'adhérents à l'Association Demain la Terre, et diversifiera encore la palette des produits estampillés :

- Champs de Légumes (carottes gustatives, céleris, navets, betteraves), à Foreste (02),
- SARL Cormorèche (betteraves rouges) aux Echets, Miribel (01),
- EARL de l'Ebaupin (salades, carottes) à Villeneuve-en-Retz (44),
- Ferme de la Motte (pommes de terre, oignons, échalotes, échalions) à Talcy (41),
- Ferme de Normandie (pommes de terre) à La Gaillarde (76),
- Fruits Rouges &Co. (fruits rouges) à Laon (02),
- Le Jardin de Rabelais (tomates) à Avoine (37),
- Kultive (concombres) à Sandillon (45),
- LOU (champignons) à Poilley (35),
- Perle du Nord (endives) à Saint-Laurent-Blangy (62),
- Picvert (salades et jeunes pousses) à Estrées-Mons (80),
- Planète Végétal (carottes et poireaux) à Cestas (33),
- Pomliberty® (pommes de terre) à Ham (80),



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



- Saveurs des Clos (pêches, nectarines, abricots) à Ille-sur-Têt (66),
- Union Maraîchère de Genève (fruits et légumes) à Genève (Suisse)
- Val de Sérigny (melons) à Sérigny (86),
- Le Verger de la Blottière (pommes et poires) à St Georges des Gardes (49),
- Vergers de Gascogne (conserves de fruits et légumes) à Fleurance (32).

L'Association Demain la Terre, créée en 2004, rassemble aujourd'hui 18 entreprises agricoles fruits et légumes, réunies autour d'une même vision de l'agriculture et du développement durable, alliant environnement/biodiversité, économie et social. Demain la Terre a développé son propre cahier des charges, la Charte Demain la Terre®, qui vise à apporter aux consommateurs les preuves crédibles de l'engagement des producteurs, axée sur trois priorités : la santé, la qualité et le respect des Hommes et de l'environnement. Son application est contrôlée annuellement par un organisme indépendant. Plus de 180 000 tonnes de fruits et légumes sont « certifiés » Demain la Terre. C'est la référence RSE en agriculture fruits et légumes, une troisième voie avec l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Demain la Terre est un des membres-fondateurs du Collectif de la Troisième Voie des Filières Agricoles Responsables.

Contacts presse :

Vergers de Gascogne : Pascal LAFONT – pascal@vdg.fr - 05 62 62 27 08
www.vgd.fr

Demain la Terre : Marc DE NALE- marc.denale@demainlaterre.org – 05 62 60 19 03
www.demainlaterre.org



Vergers de Gascogne, first processing company to join 'Tomorrow the Earth'

June, 16th, 2020

Vergers de Gascogne becomes the first processing company member of 'Tomorrow the Earth' (Demain la Terre). The membership of the cannery located in Occitanie brings to 18 the number of producers and processors committed to provide consumers with healthier and safer fruits and vegetables by applying the 'Tomorrow the Earth' Charter®.

At the 2018 Paris International Agricultural Show, the 'Tomorrow the Earth' association announced the extension of its specifications to processed fruits and vegetables. With the membership of Vergers de Gascogne, a specialist of processing fruits and vegetable since 1946, 'Tomorrow the Earth' is taking a new step by integrating for the first time a processing company among its members.

Located in Fleurance, in the heart of Gascogne, Vergers de Gascogne elaborates in its workshops more than 200 recipes for purees, coulis, sauce or soups for major brands and starred chefs in France and abroad. IFS certified since April 2019, the company guarantees high-quality natural products thanks to a rigorous selection of raw materials, by maintaining an artisanal process, the non-use of chemical auxiliaries and the precision in seasonings.

Vergers de Gascogne has an ORGANIC range of 40 references, but as Pascal LAFONT, Director explains, "*organic is not enough, that's why we joined 'Tomorrow the Earth'. We want to guarantee our customers that our products, in addition of being organic and made with French vegetables, are part of a sustainable development commitment: respectful of the people and the environment, guaranteeing fair remuneration for producers, ... The 'Tomorrow the Earth' Charter® fully meets our criteria, and it's for all these reasons that we wanted to join them and have a range of products in compliance with this charter in 2020.* »

The team of Vergers de Gascogne is already working on implementing the 'Tomorrow the Earth' Charter® in order to offer consumers products in compliance with it very soon.

The arrival of Vergers de Gascogne brings to 18 the number of companies member of 'Tomorrow the Earth' and will reinforce the diversity of the certified productions:

- Champs de Légumes (carrots, celery roots, turnips, beets), in Foreste (Hauts-de-France),
- SARL Cormorèche (red beets) in Echets, Miribel (Auvergne-Rhône-Alpes),
- EARL de l'Ebaupin (salads, carrots) in Villeneuve-en-Retz (Pays de la Loire),
- Ferme de la Motte (potatoes, onions, shallots) in Talcy (Centre-Val de Loire),
- Ferme de Normandie (potatoes) in La Gaillarde (Normandie),
- Fruits Rouges & Co. (fresh and processed red berries) in Laon (Hauts-de-France),
- Le Jardin de Rabelais (tomatoes) in Avoine (Centre-Val de Loire),
- Kultive (cucumbers, peppers, eggplants, tomatoes, red beets) in Sandillon (Centre-Val de Loire),
- LOU (mushrooms) in Poilley (Bretagne),
- Perle du Nord (endives) in Saint-Laurent-Blangy (Hauts-de-France),
- Picvert (salads, mini-vegetables and young shoots) in Estrées-Mons (Hauts-de-France),
- Planète Végétal (carrots, leeks) in Cestas (Nouvelle Aquitaine),
- Pomliberty® (potatoes) in Ham (Hauts-de-France),
- Saveurs des Clos (peaches, nectarines, apricots) in Ille-sur-Têt (Occitanie),
- Union Maraîchère de Genève (fruits and vegetables) in Geneva (Swiss)



PRESS RELEASE

- Val de Sérigny (melons) in Sérigny (Nouvelle Aquitaine),
- Le Verger de la Blottière (apples, pears, juices) in St Georges des Gardes (Pays de la Loire),
- Vergers de Gascogne (canned fruits and vegetables) in Fleurance (Occitanie).

The 'Tomorrow the Earth' Association ('Demain la Terre'), founded in 2004, brings together fruits and vegetables companies, gathered around the same vision of agriculture and sustainable development, combining environment/biodiversity, economy and social. 'Tomorrow the Earth' has developed its own specifications, the 'Tomorrow the Earth' Charter®, to provide consumers with credible evidence of producer commitment, focusing on three priorities: health, quality and respect for people and the environment. Its application is annually monitored by an independent body. More than 180,000 tons of fruits and vegetables are certified 'Tomorrow the Earth' each year. This is the CSR reference in fruits and vegetables agriculture, a third way with conventional/reasonable and organic farming. 'Tomorrow the Earth' is a founding member of the Third Way Collective for a Responsible Agricultural Industry.

Press contacts :

Vergers de Gascogne : Pascal LAFONT - pascal@vdg.fr - +33 (0)5 62 62 27 08
www.vgd.fr

Demain la Terre : Damien SANCHEZ – damien.sanchez@demainlaterre.org - +33 (0)6 47 00 29 94
www.demainlaterre.org